

2^E RENCONTRE 2023-2024 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Judi 7 sept. 2023 9h00 à 15h00	La Courtisane 5691, rue Saint-Louis Lévis (Québec) G6V 4E7 418 837-6480	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985 poste 347

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de décision)	SIÈGE (ORGANISATION, S'IL Y A LIEU)
	Véronique Brochu Marie Brousseau Steve Cadorette Dave Chouinard Jonathan Grandmont Jean-Claude Marcoux Yvon Marcoux Hugo Matte Gilles Paquet Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine Mathieu Turcotte	Organisme de bassin versant (COBARIC) Acéricultrice UA 035-71 (Appalaches) Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) BGA, volume résineux (Matériaux Blanchet) BGA, volume feuillu (Domtar) Chasseurs et pêcheurs (FédéCP) Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Détenteur de certificat forestier (Gestion Forap) ZEC (ZEC Jaro) MRC (MRC de L'Islet) Conseil régional de l'environnement (CRECA) MRC (MRC de Montmagny) Parcs régionaux (MRC des Etchemins)
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de décision)	EXPERTISE
	Mathieu Béland Amélie Denoncourt Thomas Faguy-Bernier Daniel Gagnon Jason Lamontagne Sylvain Lamontagne Nicolas Pinceloup	Personne-ressource en environnement (Nature Qc) Coordonnatrice de la TGIRT (MRC de Montmagny) MRNF, Représentant TGIRT (DGFo) Personne-ressource en acériculture MRNF, Ingénieur forestier (UG) MRNF, Chef d'unité de gestion (UG) Personne-ressource de la Nation W8banaki
	INVITÉS	
	Lucie Thibodeau (en pm)	MRNF, Ingénieure forestière (DGFo)
	OBSERVATEURS	
	Thierry Ah-Woaye Sarah Leduc	Association forestière des deux rives (AF2R) Association forestière des deux rives (AF2R)

PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS / PERSONNES RESSOURCES	SIÈGE / EXPERTISE
	Martin Béland Pablo M. Rousseau	Détenteur d'un PRAU (CGFA) MRC (MRC de Lotbinière)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS		SUIVI (RESPONSABLE ; ÉCHÉANCIER)
01	Mot de bienvenue et tour de table	9 h 00 – 9 h 12
<p>Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.</p> <p>Tous se présentent tour à tour.</p>		
02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	9 h 12 – 9 h 14
<p>Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mot de bienvenue et tour de table 2) Lecture et adoption de l'ODJ 3) Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre 4) Suivi des actions découlant de la dernière rencontre 5) Dossier acéricole 6) Présentation de W8banaki 7) Approbation du Rapport annuel 2022-2023 8) Présentation-formation sur les travaux sylvicoles 9) Finalisation de la vision commune pour la forêt publique de Chaudière-Appalaches 10) Atelier <ol style="list-style-type: none"> a) Influences de la TGIRT sur le contenu des PAFI b) Priorisation des enjeux pour la TGIRT 11) Définition d'objectifs annuels pour la TGIRT 12) Visite terrain du 19 septembre 13) Divers <ol style="list-style-type: none"> a) Projet pilote de plateforme de visualisation 3D en Chaudière-Appalaches b) PAC sur le Nerprun Bourdaine (ajout) c) Annonce pour le Massif du Sud et la Seigneurie de Lotbinière (ajout) 14) Sondage de satisfaction 15) Fin de la rencontre <p>Le point Divers reste ouvert.</p>		
<p>DEC_2023-09-07_01</p> <p><u>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</u></p>		

03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre**9 h 14 – 9 h 15**

La plus récente version du compte-rendu de la rencontre du 8 juin 2023 a été transmise aux membres par courrier électronique le 29 août, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance.

M. Mathieu Turcotte propose l'approbation du compte-rendu, M. Jean-Claude Marcoux appuie.

DEC_2023-09-07_02

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre**9 h 15 – 9 h 16**

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :

- Point 4, page 3 : M. Gilles Paquet indique qu'une personne ressource faunique a été identifiée chez Zec Québec. Cette personne-ressource pourra participer à la prochaine rencontre de la TGIRT.
 - Point 9, page 5 : Les cartes et shapefiles de la PRANA 2023-2024 ont été envoyés par courriel aux membres de la TGIRT le 26 juin. Ils sont disponibles en tout temps sur le Drive de la TGIRT, sous l'onglet PRAN.
 - Point 13, page 10 : Le rapport produit par Nature Québec suite au projet de suivi des effets réels dans les coupes partielles de la Seigneurie de Lotbinière a été envoyé par courriel aux membres de la TGIRT le 4 juillet.
 - Point 16b, page 11 : Les membres de la TGIRT ont été informés par courriel le 15 août de la publication du PAFIT et du rapport de suivi des consultations publiques (dans la convocation préliminaire).
-

05 Dossier acéricole**9 h 17 – 10 h 25**

M. Sylvain Lamontagne fait le suivi complet du dossier acéricole.

Résultats de la consultation sur les superficies d'intérêt pour les acériculteurs (SIA)

(Les délais courts et la période des vacances n'auront pas permis de faire cette présentation aux membres de la TGIRT avant la consultation de la TGIRT sur les SIA cet été, mais M. Sylvain Lamontagne rappelle que cette présentation a été faite au comité sur les enjeux acéricoles le 11 juillet, et que la présentation a été envoyée par courriel aux membres de la TGIRT lors de l'annonce de la période de consultation de la TGIRT sur les SIA.)

M. Sylvain Lamontagne explique que le MRNF procède à un exercice exceptionnel d'ajustement des PAP en 2023 pour permettre aux acériculteurs de proposer des agrandissements de superficie réduite dans l'environnement immédiat de leur érablière en exploitation, dans le contexte de l'émission de

7 millions d'entailles en 2023 (voir la [Présentation SLamontagne MAJ PAP 2023 2023-09-07](#)).

M. Lamontagne explique qu'un processus de consultation a été entamé cet été auprès des membres de la TGIRT (par courriel), de la Nation W8banaki, du MELCCFP (en attente de la réponse du secteur Faune) et du secteur Territoire du MRNF. Une consultation publique est à venir en octobre, coordonnée par le « central » (la consultation sera donc la même partout à l'échelle de la province) et le MAPAQ sera également consulté.

M. Lamontagne présente les commentaires reçus dans la première vague de consultation et les décisions qui en découlent. Une réponse formelle sera envoyée sous peu aux promoteurs qui ont déposé des SIA jugés recevables (voir les critères aux diapositives 11 et 12) en juillet.

Une consultation de la TGIRT, par courriel, est aussi à prévoir concernant 3 secteurs identifiés par le MRNF comme potentiels démarrages dans les Appalaches.

M. Lamontagne présente un portrait donnant un ordre de grandeur des proportions de peuplements d'érablières sans contraintes déjà sous permis acéricole ou identifiés comme PAP ou SIA. Il s'agit d'une estimation et c'est l'ordre de grandeur qu'il faut regarder, et non les chiffres exacts. À l'échelle de l'UA, ce serait donc environ 26 % des érablières qui ne seraient pas exploitées pour l'acériculture ou qui ne seraient pas identifiés en PAP/SIA.

Consulter les membres de la TGIRT sur les 3 secteurs identifiés en potentiels démarrages (Sylvain Lamontagne et Amélie Denoncourt ; suite à la rencontre)

Demandes d'agrandissement et ajustements administratifs

M. Sylvain Lamontagne aborde rapidement la question des ajustements administratifs (souvent appelés « dentelle ») qui sont possibles pour adapter les contours des peuplements identifiés à un permis acéricole, entre autres pour pouvoir s'appuyer sur des limites observables ou pour favoriser l'intégration des infrastructures. Des critères d'acceptation s'appliquent et ont été envoyés aux détenteurs d'un permis acéricole.

Autres suivis

En terminant, il est mentionné qu'une présentation du « Plan directeur en appui au développement de l'acériculture en forêt publique » est à prévoir lors d'une rencontre ultérieure de la TGIRT. Pour ce qui est des critères précis (les grandes lignes ont été présentées lors de la TGIRT du 8 juin) d'identification des PAP de la Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers (DAEF), ils sont à venir dans le courant de l'automne.

06 Présentation de W8banaki

10 h 42 – 11 h 12

M. Nicolas Pinceloup présente la Nation W8banaki (voir la [Présentation NPinceloup Nation W8banaki 2023-09-07](#)) :

- Deux communautés W8banakiak : Odanak (≈ 500 personnes ; aux abords de la rivière St-François) et W8linak (≈ 200 personnes ; aux abords de la rivière Bécancour) ;
-

-
- 3000 membres, principalement au Québec, mais également en Ontario et dans le Maine (États-Unis) ;
 - Le Ndaquina est le territoire ancestral des W8banakiak ;
 - Le Bureau du Ndaquina (pour qui travaille M. Nicolas Pinceloup) a entre autres pour objectifs d'assurer l'intendance du territoire et la réponse aux consultations ;
 - Les enjeux d'importance pour les W8banakiak sont principalement en lien avec la transformation du paysage, l'accès au territoire, et le développement industriel sur le territoire ;
 - Il existe un [Guide d'information sur les ressources forestières sensibles de la Nation W8banaki](#) ;
 - La Nation W8banaki a une grande préoccupation pour le frêne noir (Maalhakws) qui est traditionnellement utilisé pour la vannerie, et qui est actuellement menacé par l'agrile du frêne ;
 - La Nation utilise environ 10 tiges de frêne noir par année ;
 - M. Jason Lamontagne mentionne qu'il existe une mesure d'harmonisation des usages (MHU) inscrite au PAFIO pour identifier deux secteurs de frênes noirs sans intervention forestière, pour permettre la réalisation des activités traditionnelles de la Nation.

07 Approbation du Rapport annuel 2022-2023**11 h 12 – 11 h 13**

Mme Amélie Denoncourt rappelle que le Rapport annuel 2022-2023 de la TGIRT a été présenté lors de la dernière rencontre de la TGIRT. Le rapport a été envoyé par courriel aux membres de la TGIRT, qui ont eu l'été pour en prendre connaissance et le commenter (pas de commentaires reçus cependant). L'approbation du rapport est prévue pour aujourd'hui. Les membres de la TGIRT n'ont pas de commentaires, ni de questions.

M. Dave Chouinard propose l'approbation du Rapport annuel 2022-2023, Mme Véronique Brochu appuie.

DEC_2023-09-07_03

Le Rapport annuel 2022-2023 de la TGIRT est approuvé à l'unanimité.

M. Jason Lamontagne présente les travaux sylvicoles qui sont faits en forêt publique (voir la [Formation JLamontagne Traitements sylvicoles 2023-09-07](#)). Les différents traitements sont présentés ci-dessous comme une table des matières référant aux bonnes diapositives pour les détails.

Traitements sylvicoles commerciaux		
Coupes partielles	CP	Diapo 3
Coupe de jardinage	CJ	Diapo 4
Coupe progressive régulière	CPR	Diapo 5
Coupe progressive irrégulière	CPI	Diapo 6
Éclaircie jardinatoire	EJ	Diapo 7
Coupes de régénération	CR	Diapo 8
Coupe avec protection de la régénération et des sols	CPRS	Diapo 9
Coupe avec protection de la haute régénération et des sols	CPHRS	Diapo 10
Coupe avec protection des petites tiges marchandes	CPPTM	Diapo 11
Coupe avec réserve de semenciers	CRS	Diapo 12
Coupe de succession	CS	Diapo 13
Éclaircies commerciales	EC	Diapo 14
Traitements sylvicoles non commerciaux		
Traitements cultureux de peuplements régénérés		Diapo 16
Dégagement		Diapo 17
Nettoisement		Diapo 17
Éclaircie précommerciale		Diapo 18
Traitements cultureux de peuplements non régénérés		Diapo 19
Préparation de terrain (déblaiement et scarifiage)		Diapo 20
Plantation		Diapo 21

Le [guide sylvicole du Québec](#) (Tome 2) est une bonne référence pour avoir plus d'informations sur chacun des traitements sylvicoles.

09 Finalisation de la vision commune pour la forêt publique de Chaudière-Appalaches 11 h 42 – 11 h 58

Mme Amélie Denoncourt rappelle l'énoncé de vision sur lequel les membres de la TGIRT s'étaient entendus à la dernière rencontre (voir la [Présentation TGIRT 2023_09_07](#)). Puis elle présente une proposition de texte explicatif pour chacun des éléments constituant l'énoncé de vision. Les membres discutent rapidement pour conclure que cet énoncé de vision est utile aux membres de la TGIRT, pour se rappeler dans quel but ils travaillent ensemble. La formulation de l'énoncé et du texte explicatif est trop hermétique pour le grand public.

Il est ensuite convenu que les membres amènent des propositions par courriel d'ici la prochaine rencontre, où la vision pourra être approuvée.

Faire parvenir des propositions concernant le texte explicatif de la vision commune (Tous ; prochaine rencontre)

10 Atelier 13 h 00 – 14 h 30

Mme Amélie Denoncourt explique qu'elle souhaite réaliser un atelier avec les membres de la TGIRT dans l'objectif de présenter une rétroaction claire sur l'influence de la TGIRT sur le contenu des PAFI, puis de définir le travail à faire pour les enjeux qui n'ont pas été poussés suffisamment loin pour le moment ou pour de nouveaux enjeux qui seraient définis par les membres de la TGIRT. L'atelier se conclura avec un exercice de priorisation afin de définir les objectifs de travail à court terme pour la TGIRT.

a) Influences de la TGIRT sur le contenu des PAFI

Mme Amélie Denoncourt présente un document de travail dans lequel elle a listé tous les enjeux travaillés par la TGIRT depuis 2016, qu'ils aient été adoptés officiellement ou non. Elle a énuméré de façon préliminaire les différents moyens pris par la TGIRT pour travailler sur chacun de ces enjeux et elle a indiqué comment le travail de la TGIRT a influencé les PAFIT ou les PAFIO. Elle a finalement inscrit le travail de la TGIRT qui était à faire pour les différents enjeux. Mme Denoncourt passe à travers le document avec les membres de la TGIRT et les professionnels du MRNF afin que tous puissent bonifier le travail entamé.

Pour l'enjeu de la protection des vieilles forêts, M. Martin Paulette ajoute qu'il y aurait probablement du travail à faire sur les vieilles forêts à structure complexe ainsi que sur les autres attributs clefs des vieilles forêts.

Pour ce qui est des milieux aquatiques, beaucoup de travail a été réalisé par la TGIRT (plusieurs PAC entre autres), mais c'est avec Mme Suzanne Lepage du MRNF qu'il faudrait préciser quelle est l'influence de ces travaux sur les PAFI.

Pour l'enjeu de composition forestière, il faudrait réfléchir au cas du frêne noir comme il s'agit d'une espèce d'importance pour la Nation W8banaki et que c'est également une espèce dont l'avenir est incertain en raison de l'agrile du frêne.

Pour les enjeux de productivité et de composition forestières dans un contexte de changement climatique, une présentation de Mme Lucie Thibodeau et de M. Thomas Faguy-Bernier serait à prévoir à l'hiver (rencontre de février) comme ils travailleront bientôt sur le sujet des changements climatiques.

Vérifier avec Suzanne Lepage l'influence de la TGIRT sur les PAFI au sujet des milieux aquatiques (Amélie Denoncourt et Lucie Thibodeau ; suite à la rencontre)

Pour l'enjeu des plantes exotiques envahissantes, Mme Lucie Thibodeau mentionne qu'un ajout a été fait dans le PAFIT 2023-2028 à ce sujet. Du travail reste à faire sur le phragmite et sur le nerprun bourdaine.

Mme Amélie Denoncourt demande aux membres si d'autres enjeux devraient être adressés par la TGIRT.

M. Jonathan Grandmont rappelle le problème récurrent du biais existant dans les tables de croissance des peuplements pour les essences feuillues, ce qui amène une surestimation du volume feuillu. Cette question pourrait être adressée dans un enjeu plus global de productivité forestière.

Mettre au propre le document de travail et le faire parvenir aux membres (Amélie Denoncourt ; suite à la rencontre)

Mme Amélie Denoncourt propose que l'enjeu des changements climatiques soit plus sérieusement abordé. Les membres de la TGIRT conviennent que les changements climatiques exercent une influence sur tous les autres enjeux et que, sans travailler spécifiquement sur les changements climatiques, il faudrait en tenir compte dans le traitement de l'ensemble des enjeux de la TGIRT.

b) Priorisation des enjeux pour la TGIRT

Mme Amélie Denoncourt propose un exercice de priorisation des enjeux présentés juste avant. À l'aide de trois « post-it » où il est inscrit 1^{er} choix, 2^e choix et 3^e choix, chaque groupe d'intérêt pourra ainsi identifier quels sont ses trois enjeux prioritaires. Les membres circulent à travers les tables où sont disposés les enjeux, puis Mme Denoncourt comptabilise les résultats, attribuant 3 points à chaque fois qu'un enjeu a reçu un « post-it 1^{er} choix », 2 points pour un « post-it 2^e choix » et 1 point pour un « post-it 3^e choix ». Les résultats sont présentés :

- Réseau routier : 14 points
- Composition forestière (contexte de changements climatiques) : 12 points
- Qualité de l'expérience : 8 points
- Vieilles forêts : 6 points
- Productivité forestière : 6 points
- Potentiel acéricole : 3 points
- Approvisionnement en frêne noir : 3 points
- Habitats aquatiques : 2 points
- Plantes exotiques envahissantes : 0 point

11 Définition d'objectifs annuels pour la TGIRT

14 h 21 – 14 h 38

Mme Amélie Denoncourt rappelle les trois objectifs qu'elle avait proposé à la dernière rencontre (déposer un PAP au MRNF, compléter la vision de la TGIRT pour la forêt publique et améliorer le niveau de confiance des membres de la TGIRT vis-à-vis du processus) et propose que la liste soit bonifiée à la suite de l'exercice de priorisation qui vient d'être fait.

Enjeu : Gestion du réseau routier**(par le comité de travail sur les enjeux d'accès au territoire)**

Objectifs :

- Compléter la liste des programmes et sources de financement pour la réfection de chemins forestiers
- Identifier les travaux de voirie prioritaires (voir aussi le réseau prioritaire identifié par le MRNF dans le PAFIT)
- Discuter des synergies possibles (partage des responsabilités entre les utilisateurs)

Enjeu : Composition forestière et changements climatiques

Objectif :

- Commencer le transfert de connaissances

Mme Lucie Thibodeau s'informer de ce qui a été fait dans le cadre du projet pilote sur les changements climatiques en Gaspésie, et avec M. Thomas Faguy-Bernier, ils pourront commencer le transfert de connaissances sur les changements climatiques. M. Nicolas Pinceloup mentionne qu'il pourrait être intéressant d'inviter Mme Carine Anecou du CRECQ en raison de son implication dans le projet de « Sylviculture adaptée au réseau de connectivité dans un contexte de changements climatiques » (crecq.qc.ca/sylvi-ccc/).

Enjeu : Qualité de l'expérience de la clientèle en milieu structuré**(par le comité de travail sur les enjeux de cohabitation des usages)**

Objectif :

- Élaborer ou mettre à jour les ententes d'harmonisation pour les milieux structurés (Parc des Appalaches, Parc du Massif du Sud, Zec Jaro)

Enjeu : Potentiel acéricole**(par le comité de travail sur les enjeux acéricoles)**

Objectifs :

- Définir un potentiel acéricole à prioriser, à déposer au MRNF

Autres objectifs pour la TGIRT

L'objectif de compléter la vision de la TGIRT pour la forêt publique est en bonne voie d'être atteint ; il ne manque que les commentaires des membres de la TGIRT et l'approbation du texte explicatif à la prochaine rencontre.

Une première étape a été franchie avec l'atelier sur l'influence de la TGIRT sur les PAFI pour espérer atteindre l'objectif d'améliorer le niveau de confiance des membres de la TGIRT envers le processus. Le temps dira si la cible (mesurable dans les sondages de satisfaction) est atteinte.

12 Visite terrain du 19 septembre**14 h 38 – 14 h 43**

Mme Amélie Denoncourt rappelle que la visite terrain de la TGIRT est prévue mardi le 19 septembre, comme annoncé dans le courriel du 31 août.

Les principaux objectifs de la visite sont de :

- Visualiser et mieux comprendre la réalité des usines de transformation du bois (visite de l'usine de Matériaux Blanchet à St-Pamphile)
- Visualiser et mieux comprendre la réalité des travailleurs forestiers (rencontre d'une équipe d'inventaire du MRNF à St-Omer)
- Mettre en pratique certaines notions d'inventaire et mieux comprendre les données récoltées (manipulation d'instruments de mesure à St-Omer)

Un formulaire d'inscription est à remplir d'ici lundi le 11 septembre pour ceux qui souhaitent participer. Le formulaire pourra être rempli en format papier au moment de la période réservée pour le sondage de satisfaction au besoin.

13 Divers**14 h 43 – 14 h 56**

a) Projet pilote de plateforme de visualisation 3D en Chaudière-Appalaches

Mme Amélie Denoncourt explique que deux rencontres ont eu lieu en juin, l'une avec l'entreprise Llamazoo et des partenaires du milieu, et l'autre avec des partenaires techniques et financiers potentiels. Les échanges ont tout juste repris dans la semaine précédent la rencontre de la TGIRT, en raison de la période des vacances estivales.

b) PAC sur le nerprun bourdaine

Mme Amélie Denoncourt rappelle qu'un PAC a été financé par la TGIRT pour réaliser des inventaires dans la Seigneurie de Lotbinière, afin de détecter la présence de nerprun bourdaine. L'OBV du Chêne a identifié 7 plants en août. Les acteurs locaux se mobilisent actuellement et une battue avec des bénévoles est prévue en septembre pour intensifier les inventaires dans le secteur problématique. Mme Denoncourt ajoute qu'une formation gratuite sur le nerprun bourdaine est offerte par l'AMVAP le 16 septembre prochain. Elle fera parvenir aux membres de la TGIRT les informations concernant la battue et la formation.

Informers les membres au sujet de la tenue d'une battue et d'une formation sur le nerprun bourdaine (Amélie Denoncourt ; suite à la rencontre)

c) Annonce pour le Massif du Sud et la Seigneurie de Lotbinière

M. Thomas Faguy-Bernier explique qu'une annonce a été faite par le gouvernement pour la mise en réserve officielle de 18 km² dans la Seigneurie de Lotbinière (incluant les deux EFE et le refuge biologique déjà protégés). De plus, « des mesures administratives visant à empêcher la réalisation d'activités industrielles pouvant dégrader les milieux naturels ont été mises en place » pour un territoire de 14 km² dans le Massif du Sud. « Pour le Massif-du-Sud, un comité regroupant les acteurs régionaux sera mis sur pied et aura pour mandat de convenir des objectifs de conservation propres au territoire et de recommander les outils de conservation à déployer pour en assurer l'atteinte. » (voir le [communiqué de presse](#) à ce sujet).

14 Sondage de satisfaction**14 h 56 – 15 h 00**

Mme Amélie Denoncourt invite les membres à remplir le sondage pour évaluer leur taux de satisfaction en lien avec le fonctionnement de la rencontre. Ils peuvent le faire en utilisant la version papier ou électronique (lien envoyé par courriel) avant de quitter.

15 Fin de la rencontre**15 h 00**

La rencontre se termine à 15 h 00.

COMPTE-RENDU FINALISÉ LE 2 OCTOBRE 2023 PAR :**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

**COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 7 DÉCEMBRE 2023**